



Dampierre-les-Bois

Info Express

www.dampierrelesbois.fr

N° 242 - JUIN 2020

Édito

Reprise et incertitudes

A noter

Aide pour les Centres de Loisirs

La commune apporte une aide aux familles pour l'inscription des enfants à un Centre de Loisirs en juillet et août sur le Doubs ou le Territoire de Belfort.

Cette aide s'élève à 6 € par jour pour une journée entière et 3 € pour une demi-journée, avec un maximum de 20 jours par enfant (de 4 à 14 ans).

Important : avant l'inscription, demander une attestation au Secrétariat de Mairie sur présentation du livret de famille.

Le 18 mars 2001, commençait une aventure inédite pour moi : la découverte d'un mandat municipal. Vingt ans plus tard, l'envie, la volonté et l'énergie sont toujours là avec une nouvelle équipe.

Avant de parler d'avenir, je tiens à remercier celles et ceux qui m'ont accompagné durant des années et n'ont pas souhaité renouveler leur mandat en 2020. Ils ont contribué à mener à bien de nombreux projets structurants pour le village.

Après une très longue période de confinement, et dans des circonstances très particulières, les 19 conseillers municipaux élus le 15 mars dernier ont enfin pu se réunir pour la première fois le 28 mai pour élire le Maire et les Adjointes. Avec cette nouvelle équipe, nous aurons à

cœur de coordonner nos idées et nos énergies pour aboutir à un travail collectif et des projets partagés.

Depuis quelques semaines, nous constatons tous que le virus a perdu du terrain et que la vie reprend petit à petit son cours normal, mais nous devons tous rester prudents. Par petits groupes, les enfants ont redécouvert le chemin de l'école dans des conditions particulières et tous nos commerçants et artisans ont repris leur activité.

Les suites de cette crise sanitaire suscitent maintenant beaucoup d'inquiétudes sur ses conséquences sociales liées à l'emploi pour les prochains mois les prochaines années.

**Le Maire,
Marc TIROLE**

Actualité

Un cabinet d'infirmières dans l'ancien bureau de Poste

Au début du mois d'avril, la commune a accueilli un cabinet d'infirmières qui s'est installé au rez-de-chaussée de l'ancienne Poste. Elisabeth Rognon et Hélène Marchand ont pris possession d'un local de 15 m² loué par la commune et joliment rénové par les employés municipaux.

Précédemment, les deux praticiennes exerçaient à Beaucourt : Elisabeth est dans le métier depuis 40 ans et exerce en libéral depuis dix-neuf ans, Hélène travaille avec elle depuis trois ans après avoir été infirmière en réanimation à l'hôpital. Elles interviennent essentiellement à domicile, sept jours sur sept, sur le secteur de Dampierre et les alentours. A partir de septembre, elles mettront en place une permanence à leur cabinet le lundi et le jeudi matin (horaires à définir) pour les prises de sang. Nous leur souhaitons la bienvenue !

Cabinet d'infirmières, ancien bureau de Poste Grande-Rue (entrée sur le côté), téléphone (provisoire) : 03.84.19.07.56.



Elisabeth Rognon et Hélène Marchand apportent un nouveau service à Dampierre puisque le village n'avait plus d'infirmières.

Info
Express



Directeur de la publication : Marc TIROLE - Responsable de la rédaction : Daniel LEHMANN
Rédaction et conception : ALINEA DAMPIERRE-LES-BOIS - 06.80.85.78.66
MAIRIE - Tél : 03.81.93.01.18

Ouverture lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, mardi de 14h à 17h30.

Le Maire et les Adjointes ont été élus



Mesures sanitaires respectées pour ce premier Conseil municipal du nouveau mandat.

Si les élections municipales avaient pu se dérouler (à peu près) normalement le 15 mars dernier, la première réunion d'installation du nouveau Conseil municipal n'avait pas pu se tenir quelques jours plus tard en raison de la situation sanitaire.

C'est donc le 28 mai que les élus se sont réunis pour nommer le Maire et les Adjointes. Pour l'occasion, c'est à la Salle des Fêtes que s'est déroulé ce premier Conseil, avec tout le dispositif réglementaire en matière de distanciation physique.

Comme le veut le règlement, c'est la doyenne de l'assemblée, en l'occurrence Gisèle Thiery, qui a ouvert la séance et fait l'appel des Conseillers, au complet pour cette réunion (19). Puis elle a organisé l'élection du Maire, à bulletins secrets, Marc Tirole étant confirmé pour un troisième mandat à la tête de la commune.

M. Tirole, revenu dans son fauteuil de Maire, a ensuite proposé une liste de cinq Adjointes qui ont été élues à l'unanimité :

1^{er} Adjoint : Claude Doriot (travaux, personnel communal), **2^{ème} Adjoint : Evelyne Pisani** (affaires scolaires, Salle des Fêtes), **3^{ème} Adjoint : Daniel Lehmann** (information, fêtes et cérémonies), **4^{ème} Adjoint : Gisèle Thiery** (vie associative, action sociale), **5^{ème} Adjoint : Jean-Claude Jourdain** (forêt, environnement).

Puis le Maire a proposé de nommer un Conseiller délégué en charge de l'informatique et des nouvelles technologies, Gilles Valdenaire étant reconduit dans ces fonctions qu'il occupait déjà lors du mandat précédent.

A l'issue de l'installation du Conseil municipal, Marc Tirole a tenu à saluer



Le Maire Marc Tirole et ses Adjointes et Conseiller délégué, de gauche à droite Gilles Valdenaire, Evelyne Pisani, Claude Doriot, Daniel Lehmann, Gisèle Thiery et Jean-Claude Jourdain.

l'engagement de tous ceux qui ont su se mobiliser en direction des plus vulnérables de notre société. Il a remercié l'ensemble des Conseillers municipaux sortants et nouveaux pour leur engagement passé et futur au nom de l'intérêt général. «La période de confinement a pu révéler la vraie nature de chacun de nous, a-

t-il déclaré, et j'ai constaté beaucoup de bienveillance et de bon sens dans les comportements de nos administrés. J'espère que les valeurs d'entraide et de solidarité perdureront au-delà de la crise sanitaire et que la suite du mandat qui débute sera plus apaisée...»

Attention, les gardes nature veillent...

Comme une quarantaine des 72 communes formant Pays de Montbéliard Agglomération, la commune de Dampierre-les-Bois a adhéré au dispositif de mise à disposition de gardes nature (ou gardes champêtres) à l'échelle de l'agglomération.

Ces gardes communautaires, au nombre de huit (dont un chef de service), interviennent suivant les besoins et les situations. Par roulement, plusieurs binômes sont ainsi présents du mardi au samedi sur une amplitude horaire pouvant aller de 7h à 22h en période estivale. Une équipe est également mobilisée du dimanche au lundi en journée.

Les missions de ces gardes nature sont diverses : elles touchent par exemple l'environnement, notamment les dépôts sauvages de déchets. Mais les gardes ont également pour mission la prévention des troubles à l'ordre public, dans le souci de maintenir tranquillité, sécurité et salubrité dans les communes. Ils appliquent aussi les règlements et arrêtés municipaux (nuisances sonores, stationnements gênants,...), peuvent gérer les cas d'animaux errants ou encore surveiller les espaces publics, aires de jeux et équipements sportifs.

Ils sont en fonction depuis fin janvier 2020 et sont déjà intervenus à plusieurs reprises sur Dampierre, notamment pour des problèmes de dépôts sauvages, des déchets ayant été déposés au pied des bennes d'un Point R. Et dans ce cas, ils cherchent des indices pour retrouver le citoyen indelicat...

Les gardes nature ne sont pas une milice mais ils disposent d'un pouvoir de police de l'hygiène, sur la circulation et le stationnement. Ils interviennent à la demande du Maire (les habitants ne peuvent pas les contacter en direct) et s'ils jouent un réel rôle de prévention, ils peuvent effectuer des rappels à l'ordre sur de petites infractions... voire transmettre le dossier au Procureur pour des cas plus graves. Soyez donc vigilants en respectant les règles en vigueur !



Reprise en douceur à l'école



30% seulement des élèves ont pu reprendre le chemin de l'école élémentaire... de quoi favoriser la distanciation physique.

Après plus de deux mois et demi d'interruption, l'école a repris partiellement le 2 juin dernier. Avant le 2 juin, seuls quelques élèves dits prioritaires ont été accueillis (enfants des personnels soignants et de services spéciaux) en maternelle ou à l'élémentaire.

Depuis le 2 juin, l'école a officiellement rouvert ses portes et un nombre plus significatif d'enfants peut être accueilli. Au total, ce sont une trentaine d'élèves qui ont retrouvé le chemin de l'école élémentaire, plus deux classes de huit bambins à l'école maternelle.

Les conditions sont donc encore assez éloignées de la situation normale. Les élèves sont accueillis deux jours par semaine (à part les enfants des personnels soignants) afin de pouvoir respecter toutes les mesures sanitaires en constituant de petits groupes.

Tout a été mis en œuvre, en concertation entre les enseignants, la municipalité et les représentants des parents d'élèves, pour respecter le protocole sanitaire. La commune a mis à disposition de l'école Clara, l'agent d'entretien, pour assurer un nettoyage en continu des installations.

Sur place, l'équipe éducative est également réduite puisque deux enseignants seulement peuvent être présents en même temps. Un roulement a donc été mis en place en sachant que l'école à distance est toujours en vigueur pour les enfants qui restent à leur domicile.

Dans le dispositif proposé, les Francas, prestataires de la commune en matière de périscolaire, prennent toute leur place en appui des enseignants. Notons enfin que la restauration du midi est assurée, mais avec des repas froids. Cette situation devrait durer jusqu'aux vacances scolaires.



Le 8 mai... en petit comité



La cérémonie du 8 mai a eu lieu sans public et sans la Batterie-Fanfare pour cause de confinement.

Confinement oblige, la cérémonie commémorative du 8 mai s'est déroulée en petit comité, le Maire et quelques élus, la présidente des anciens combattants Annie Gamba et le porte-drapeau Jean Vauthier.

Le Maire Marc Tirole a déposé une gerbe et prononcé un discours, la (petite) assemblée observant un moment de recueillement avant la Marseillaise, pour une fois diffusée sur haut-parleur.

Décès de Fernand Laval



Nous avons appris le décès de M. Fernand Laval, survenu le 11 mai dans sa 92^{ème} année. Natif de Dampierre, M. Laval s'est beaucoup investi dans la vie de son village, notamment au sein du Conseil municipal puisqu'il fut élu pendant trente ans. Il termina 1^{er} Adjoint lors de son dernier mandat qu'il acheva en 1995.

Mais M. Laval fut également actif et bénévole au sein des sapeurs pompiers et à la société de pêche, il a par ailleurs longtemps participé à l'opération Brioches au profit de l'ADAPEI.

Nous renouvelons nos sincères condoléances à son épouse Micheline, à ses deux enfants, Dominique et Alain, et à sa petite-fille Gaëlle.

Paroles de coiffeuses



Sandrine et Christelle n'ont pas chômé depuis la réouverture de leur salon le 11 mai.

Après quasiment deux mois de fermeture obligatoire, les deux salons de coiffure dampierrois ont (enfin) rouvert leurs portes le 11 mai, pour le plus grand bonheur de leurs propriétaires... et de leurs clients ! Le regard de **Sandrine Isarte** (MC Coiffure) : «*Bien sûr, nous n'étions pas malheureux à la maison, en famille. Mais quand on a un commerce, ce n'est pas une situation qui doit durer !*». Quant à la reprise, elle a été... musclée : «*Les trois premières semaines ont été plus que chargées, avec 80 heures de travail par semaine ! Depuis le début du mois de juin, je reviens peu à peu à une situation plus normale...*»

Même constat du côté de **Christelle Vu-Van** (Atelier Cris) : «*Je n'ai pas pour habitude de me plaindre ou de critiquer et je ne le ferai pas. On a su s'organiser pour la reprise, en contactant nos clients, mais c'est vrai que j'ai connu une énorme affluence en devant travailler six jours par semaine pendant quatre semaines de 8h à 22h...*» D'ailleurs, c'était encore le cas pour elle début juin.

Sandrine et Christelle ont évidemment mis en place les mesures sanitaires réglementaires, ne prenant qu'un client à la fois et prévoyant du temps entre deux clients pour procéder à la désinfection nécessaire. Et toutes les deux reconnaissent que les usagers jouent le jeu et respectent volontiers ce nouveau protocole, y compris le port permanent du masque qui risque d'être en vigueur pendant un certain temps encore.

MC COIFFURE, 28 Grande-Rue. Ouverture mardi et vendredi de 9h à 18h, jeudi de 9h à 20h30, samedi de 7h à 14h. Tél. : 03.81.93.05.98.

ATELIER CRIS, 1 Grande-Rue : Ouverture du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h. Tél. : 03.81.93.24.72.

La Bibliothèque a rouvert



Les amateurs de lecture vont être heureux, la Bibliothèque de Dampierre leur est à nouveau accessible ! Elle a repris ses activités avec ses horaires habituels, même si les usagers doivent respecter quelques règles : deux personnes seulement peuvent se trouver en même



Bibliothèque rouverte... dans le respect des règles sanitaires.

temps dans la structure, on doit se désinfecter à l'entrée avec du gel et le port du masque est obligatoire. De leur côté, les responsables prennent un certain nombre de mesures sanitaires, notamment en désinfectant les livres qui leur sont rendus.

Bibliothèque de Dampierre (Centre Socio-Culturel). Ouverture les lundi, mardi, vendredi de 16h à 18h, mercredi de 10h à 12h et de 16h à 18h, samedi de 10h à 12h, (vacances scolaires : lundi, mercredi, samedi aux mêmes horaires).

Tél. : 03.81.93.24.46 - E-mail : bib25490@laposte.net